John Howard

LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC
THE JOHN HOWARD SOCIETY OF QUEBEC

Rapport d'activité 2021-2022

Agir de façon efficace, juste et humaniste.

La justice sans dignité n'est qu'un leurre.

Sommaire

SOMMAIRE

01

Message du président et du CA

02

Message de la directrice générale

03

Message des équipes

04.

Notre mission

05.

Vie associative et démocratique

06.

Faits saillants 2021-2022

07.

Mon papa, une histoire

Sommaire

SOMMAIRE

08.

Service Chez Nous!

09.

Service d'alternative à la détention - Immigration

10.

Ressources humaines

11.

Représentation et concertation

12.

Sensibilisation

13.

Activités sociales

14.

Prochaines étapes

Sommaire

SOMMAIRE

15.
Conclusion

16.
Composition du CA et des services

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Nous voici au terme d'une nouvelle année riche en réalisations.

En effet, nos équipes de travail, tant à Québec qu'à Montréal, ont fait preuve d'initiative, de dévouement et de collaboration. Notre objectif de créer un esprit d'équipe s'est renforcé et réalisé lorsque nous avons pu augmenter nos espaces de bureau à Montréal et coordonner des rencontres entre les intervenants de Montréal et de Québec. Atteindre cet objectif était d'autant plus nécessaire que nous devons répondre à un nombre de demandes de plus en plus élevé.

Dans le but de concrétiser notre souci d'offrir un milieu de travail épanouissant et correspondant aux besoins de chacune et chacun, nous avons entamé le développement d'un Manuel de l'employé.e. En effet, notre souci d'équité et de transparence n'est pas théorique, mais bien quotidien et il se traduit par des actions concrètes.

Les efforts déployés ont été fructueux, puisque nos effectifs ont plus que doublé et par conséquent, nous avons pu répondre à un plus grand nombre de demandes de soutien. Toutefois, nous ne voulons pas en rester là. En effet, nous sommes conscients que les régions manquent de service pour les personnes sortant de détention. C'est pour cette raison que nous entendons examiner la meilleure façon d'y suppléer.

Notre réputation se raffermissant de mois en mois, nous profitons de l'occasion pour remercier nos partenaires pour leur confiance et leur support. Nous nous engageons à poursuivre notre objectif de soutien aux personnes judiciarisées avec un esprit d'humanisme et une éthique à toute épreuve. L'expérience nous démontre qu'être exemplaire exige une rigueur constante, mais est aussi la manière la plus susceptible d'être un gage de succès auprès de personnes ayant trop souvent perdu confiance en elle.

Jean Claude Bernheim
Président du CA

» Retrouver sa dignité perdue n'est pas simple. C'est pourquoi il nous faut être conscient, conciliant et compréhensif tout en étant strict quant à nos obligations. Là est tout le défi permanent.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous sommes ravis de vous présenter le rapport d'activité 2022 de la Société John Howard du Québec.

Je définirai l'année écoulée de "**chrysalidienne**". La Société John Howard du Québec (SJHQ) est à son stade de développement intermédiaire et grâce à nos équipes, je suis persuadée que d'ici à quelques années, nous pourrons observer tout son potentiel.

Être à la SJHQ, en tant que membre, bénévole, employé.e, volontaire ou participant.e, c'est avant tout partager une vision humaniste et juste. Notre philosophie est de permettre à toute personne de reprendre le pouvoir et la parole au sein de la communauté afin d'exister pleinement.

Cette mission a été réalisée avec succès grâce à la confiance de nos collègues : Malek, Daniel B., Louis-David, Jules, Claudio, Camila, Mathieu, Marc, Maxime, Stéphanie, Élise, Violette, Daniel V., Dominic et Ylang. Parmi les personnes citées, certaines relèvent aujourd'hui des défis vers d'autres horizons (je vous remercie pour votre travail), et d'autres ont choisi d'accomplir la noble mission de la SJHQ.

Samira Figuigui
Directrice générale

> La justice sans dignité n'est qu'un leurre.

MESSAGE DES ÉQUIPES

Service d'alternative à la détention - immigration :

Entre 2021 et 2022, l'équipe du service d'alternative à la détention - immigration a continué de travailler en collaboration avec nos différents partenaires. Bien que la crise sanitaire (Covid 19) et la rotation de l'équipe de travail aient représenté un défi durant cette période, nous avons réussi à gérer les cas référés par l'ASFC. Ainsi, notre collaboration avec diverses ressources et leur coopération, rend possible la pérennité de notre programme. Le travail d'équipe, l'échange d'expériences et les discussions de cas, tout en ayant une perspective interdisciplinaire, ont également été des facteurs clés au cours de cette période. Équipe - Service d'alternative à la détention - immigration.

Service Chez Nous ! Section Montréal :

Toute l'équipe du Service Chez Nous ! Montréal de La Société John Howard voudrait présenter ces quelques mots afin d'exprimer notre fierté d'appartenir à cette grande organisation. Chaque membre de cette équipe est dévoué à une mission commune et se rassemble autour d'une philosophie partagée. Le respect de l'autre est important, tant avec nos volontaires, qu'au sein même de notre équipe, et c'est avec joie que nous appliquons ces principes avec rigueur. Nous espérons continuer sur cette voie, solidaires et dédiés. Équipe Service Chez Nous! Section Montréal.

Service Chez Nous ! Section Québec :

L'équipe de Québec est plus active que jamais, malgré qu'elle n'ait été renouvelée qu'en septembre 2021. Depuis, la familiarisation aux réalités des personnes ayant vécu l'incarcération, la prise de contact avec les volontaires et les principaux acteurs du milieu, ainsi que la réflexion sur la philosophie de la Société John Howard du Québec et les meilleures stratégies pour la faire vivre, ont fait partie intégrante de notre quotidien.

Rêves, projets et aspirations quant au développement du service étaient déjà bien présents et un travail de fond avait été fait avant l'embauche de nouveaux intervenants. Il ne restait plus qu'à nous approprier les mandats, les bonifier de nos expériences professionnelles...et y ajouter un peu de nos couleurs, de notre personnalité.

Notre équipe a la chance d'être constituée d'éléments complémentaires, faisant en sorte que même en quantité limitée, nous sommes en mesure d'offrir un grand éventail de services et d'atouts aux volontaires accompagnés. De plus, nous avons eu l'opportunité de vivre la création du service d'hébergement de Québec et d'y contribuer.

Depuis janvier 2022, l'équipe découvre, s'ajuste, développe, fait face à des défis et à la chance de vivre de beaux moments au contact privilégié de nos volontaires résidents, qui nous animent et nous font grandir chaque jour en matière d'ouverture, de sensibilité et de prises de conscience sur le parcours et les réalités que peuvent vivre les personnes ayant vécu l'incarcération.

C'est parti pour une nouvelle année. On continue d'avancer !

NOTRE MISSION

La Société John Howard du Québec existe depuis 1947. Sa finalité est de contribuer à un système de justice criminel efficace, juste et humaniste.

Tout comme la Société John Howard du Canada, nous défendons les faits suivants :

01 Les gens ont le droit de vivre dans une société sûre et paisible, ainsi qu'une responsabilité impliquée par ce droit de respecter la loi.

02 Chaque personne a une valeur intrinsèque et le droit d'être traitée avec dignité, équité et compassion, sans discrimination.

03 Toute personne a le potentiel de devenir un(e) citoyen(ne) responsable.

04 Toute personne a le droit et la responsabilité d'être informée et d'être impliquée dans le processus de justice pénale.

05 La justice est mieux servie par des mesures qui résolvent les conflits, réparent les dommages et rétablissent des relations pacifiques dans la société.

06 Les organisations bénévoles non gouvernementales indépendantes et autonomes jouent un rôle essentiel dans le processus de justice pénale.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous œuvrons pour déconstruire les préjugés envers les personnes incarcérées et judiciarisées.

Forts de notre expertise sur l'univers carcéral, nous fournissons des services et des activités à toutes personnes ayant des démêlés avec la justice.

Notre travail se compose comme suit :

- Soutenir les personnes sortant de détention pour une réintégration sociale réussie ;
- Être exempt de tout préjugé envers les personnes et leur passé pénal ;
- Respecter les droits humains des personnes incarcérées;
- Soutenir les personnes vers leur cheminement, sans obligation, ni contrôle ou surveillance ;
- Sensibiliser les Québécois aux causes de la criminalité;
- Et, tout ce qui peut concerner l'univers carcéral au Québec, au Canada et dans le monde.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

La vie associative et démocratique de la Société John Howard du Québec (SJHQ) évolue :

Initiative de la communauté

Les activités de la SJHQ se sont développées afin de répondre aux multiples besoins des personnes incarcérées, sortant de détention ou judiciarisées. Notre priorité est de répondre efficacement à ce besoin immédiat à Québec et à Montréal, mais également dans tout le Québec.

Depuis, l'automne 2021, nos équipes se sont stabilisées, ce qui permet à la direction générale de continuer de développer la vie associative de la SJHQ. Toutefois, la direction générale est également occupée à gérer des urgences quotidiennes et autres priorités. Nous souhaitons avoir plus de membres et rejoindre davantage de personnes dans la communauté afin de les sensibiliser aux défis que peuvent rencontrer les personnes ayant vécu l'incarcération ou ayant un casier judiciaire, tout en réduisant leurs biais cognitifs.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est indépendant et composé de membres de la communauté. Nous souhaitons que les personnes ayant vécu l'incarcération ou judiciarisées y siègent, mais cela reste un défi de les convaincre de s'impliquer dans la communauté. Cette peur peut s'expliquer par le fait qu'elles ne se sentent pas légitimes d'avoir ce genre de responsabilités.

Libre et indépendante

La SJHQ est libre et indépendante. Elle détermine sa mission, ses orientations, ainsi que ses approches et ses pratiques. Les membres de la SJHQ sont consultés afin de s'assurer que l'organisme répond de manière efficace aux causes et aux conséquences de la criminalité et participe à leur réintégration sociale.

Assemblée générale annuelle

En septembre 2021, nous avons réuni les membres et les employés de la SJHQ pour discuter des actions menées au courant de l'année écoulée. Cette rencontre a été l'occasion de mettre à jour les orientations, l'organisme et la vision choisie.

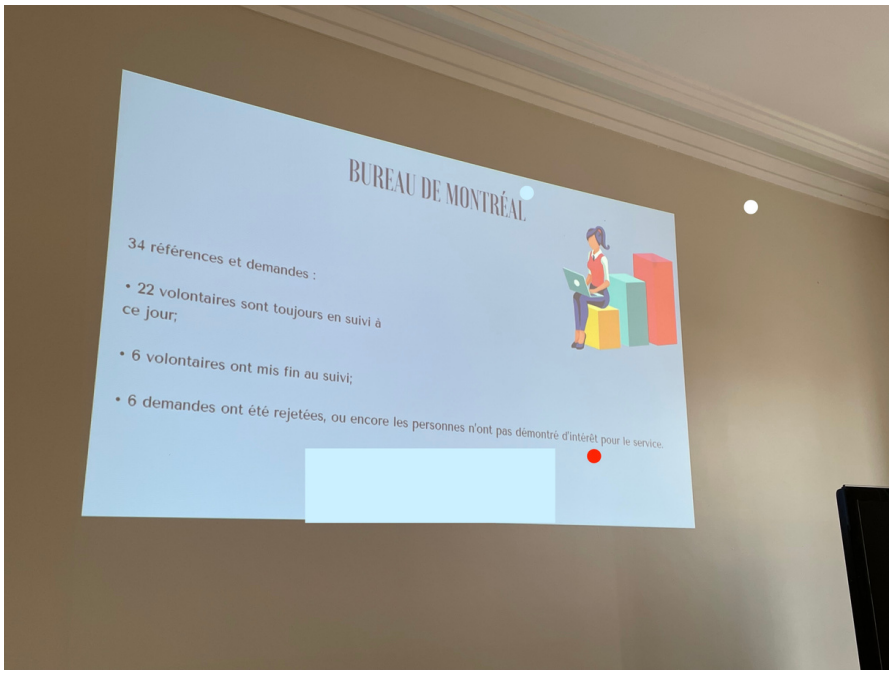

FAITS SAILLANTS 2021-2022

À la SJHQ, nous sommes persuadés que toutes les personnes sont maitresses de leur vie et qu'un accompagnement psychosocial, une écoute attentive ou un regard bienveillant peuvent faire la différence dans leur quotidien vers une réintégration sociale réussie et permanente. Les solutions temporaires ou incertaines ne permettent pas aux volontaires (qui sont les personnes admises dans nos services) d'être en pleine et totale réalisation de leur potentiel humain.

C'est pourquoi la SJHQ veille à créer et à développer des activités qui ont un impact sur les personnes incarcérées, mais aussi auprès des proches, des familles et de la communauté.

Nous ajoutons que notre objectif est de répondre à des besoins immédiats tout en comblant des trous de services dans la communauté, en évitant de dédoubler des services existants.

Également, notre philosophie consiste à ne pas être un organisme de contrôle ou de surveillance. Nous sommes plutôt une étape facilitante dans le processus de réintégration sociale des personnes qui nous font confiance.

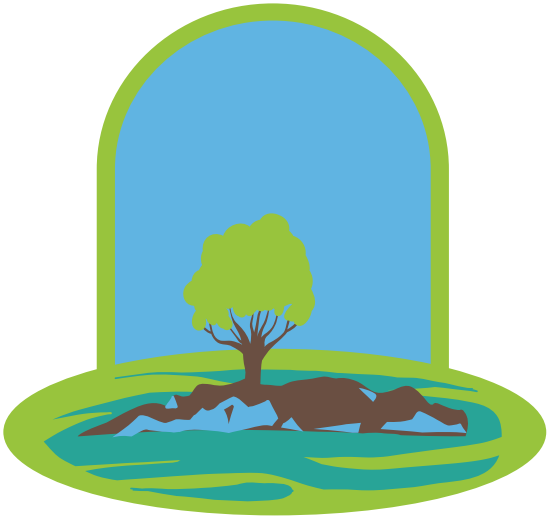

MON PAPA, UNE HISTOIRE

En mars 2019, la Société John Howard et Relais famille sont devenus partenaires pour réaliser le programme *Mon papa, une histoire*.

S'inspirant du programme pour les mères incarcérées *Maman me raconte* offert par la Société Élisabeth Fry, le programme *Mon papa, une histoire* vise à maintenir ou recréer les liens parentaux des pères incarcérés.

L'activité *Mon papa, une histoire* a une fois de plus connu un franc succès, malgré les restrictions sanitaires au sein des pénitenciers. Avec la collaboration de l'équipe d'enseignants de Donnaconna, nous avons pu maintenir les enregistrements des livres.

Cette année, nous avons pu réaliser l'activité dans les délais afin que les enfants puissent recevoir leur cadeau à temps pour Noël, comprenant le livre lu par leur père, ainsi que l'enregistrement dans un lecteur MP3.

Pour rappel, ce service est offert en français et en anglais. Ainsi, des enfants de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Québec ont pu recevoir un cadeau de la part de leur père.

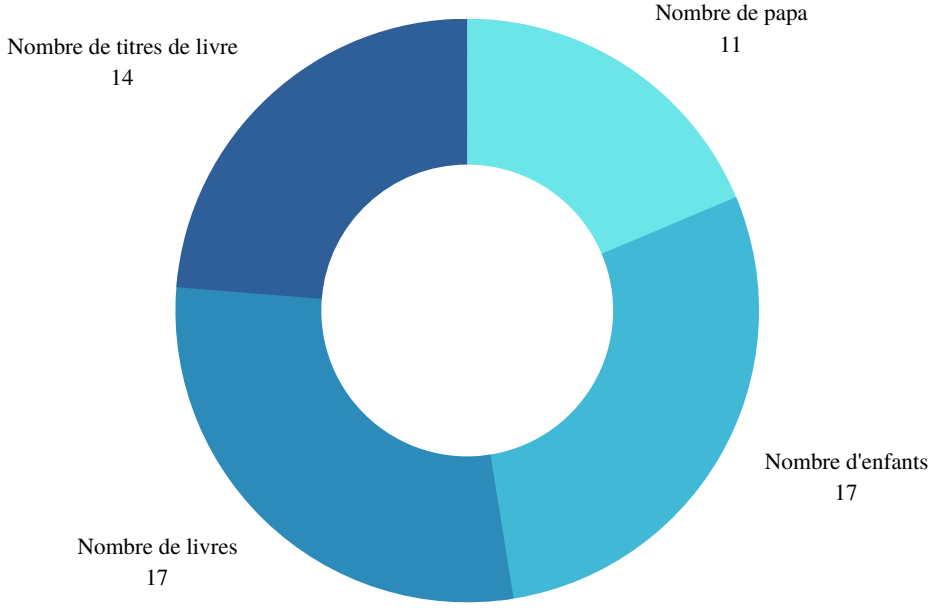

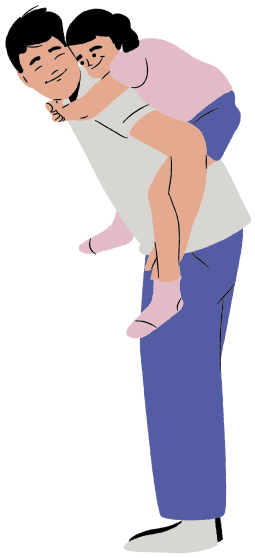

Statistiques 2021-2022

TÉMOIGNAGES

Message d'une enseignante - Donnacona

Le programme « Papa, une histoire » est très apprécié par les papas incarcérés, qui y voient un moyen de préserver leur lien avec leur enfant et une occasion de lui « offrir une présence » malgré le contexte.
Les papas qui participent au programme s'impliquent sérieusement dans toutes les étapes, en commençant par un choix minutieux du livre jusqu'à l'enregistrement de la lecture qui est souvent précédée de nombreuses pratiques.
Je me rappelle d'un élève qui a participé au programme alors que sa conjointe était encore enceinte. De concert avec cette dernière, il avait choisi un livre que la future maman se faisait lire lorsqu'elle était elle-même enfant. Lorsqu'elle a reçu l'enregistrement, elle le faisait écouter au bébé à naître en mettant les écouteurs sur sa bedaine. Cette écoute s'est poursuivie après la naissance. Le papa, qui ne pouvait voir son enfant que plusieurs mois plus tard, était ému de constater que lorsque la maman approchait l'acoustique du téléphone pendant son appel près de l'oreille du bébé, celui-ci semblait reconnaître sa voix.

Un autre de mes élèves qui a participé au programme en a fait une expérience qui allait bien au-delà d'un simple enregistrement de lecture. Tout d'abord, il appelait sa fille le soir pour choisir le livre avec elle. Lorsque nous avons reçu le livre qu'ils avaient choisi ensemble, il appelait sa fille à tous les soirs pour lui en faire la lecture. Il a mis énormément de temps pour l'enregistrement, voulant que le tout soit parfait. Sa fille avait hâte de le recevoir et questionnait régulièrement son père sur l'avancée du projet. Celui-ci lui expliquait alors qu'il voulait que sa lecture soit sans failles avant de le lui faire parvenir. Un jour elle lui a dit : « Papa, arrête de niaiser et envoie-le-moi! », ce qui a grandement accéléré le processus…

Message d'une enseignante - Donnacona

L'élève a lu à son fils de 7 ans l'histoire de « Charles à l'école des dragons ».
Il enregistrait avec beaucoup de dévouement. Son fils a bien reçu le tout. Le retour était très touchant, car son fils lui a dit qu'il dormait avec le livre et l'enregistrement. Cela motive l'élève à produire un autre enregistrement pour son fils. L'élève souligne également que cette activité lui permet de garder le contact avec son enfant en restant présent dans sa vie quotidienne. Nous avons déjà choisi le prochain livre et l'élève pourra commencer sous peu.

Nous remercions Ariane, bénévole, qui a pris le temps d'écrire une carte à chaque enfant et d'emballer les cadeaux.

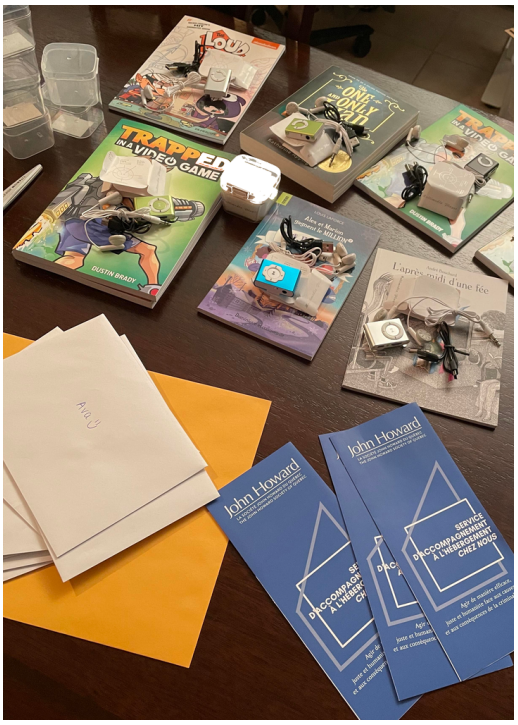

DAD HERO OU MON PAPA HÉROS

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, dont la pandémie, l'activité d'habilité parentale pour les pères incarcérés ou en communauté n'a pas eu lieu.

Nous avons reçu 22 demandes de la part des proches, des pères ou des partenaires pour offrir cette belle activité. Malheureusement, nous n'avons pas pu répondre par l'affirmative.

Restez à l'affût pour l'année 2022-2023, il y aura de belles surprises à ce sujet.

SERVICE CHEZ NOUS !

Au printemps 2020, nous avons créé un service unique d'accompagnement à l'hébergement et de relocalisation pour les personnes sortant de détention, judiciarisées et susceptibles d'itinérance au Québec.

La SJHQ répond aux problématiques de sortie de détention et au risque d'itinérance par le service Chez Nous ! à Québec et à Montréal. Il est à noter que nous acceptons toutes les demandes de la province, du Canada et de l'étranger, si la personne souhaite demeurer dans la région de la Capitale-Nationale ou la région de Montréal.

Nous ne désespérons pas de pouvoir offrir le même service dans d'autres régions dans le futur.

Quelques statistiques.

Chez-Nous Québec- Montréal

NOMBRE DE VOLONTAIRES QUÉBEC-MONTRÉAL

145

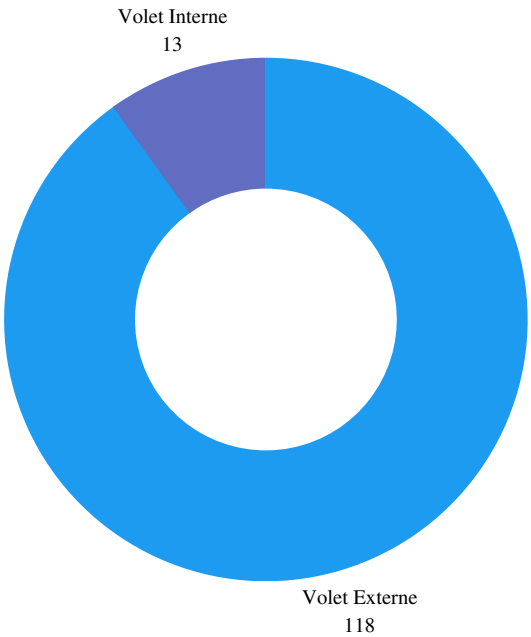

Le volet interne correspond au placement dans l'un des logements loués par la SJHQ ou bien un placement dans l'une des chambres d'hébergement.

34

PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DU SERVICE DE PAIR-AIDANCE

suite

Derrière les chiffres se cachent des personnes.

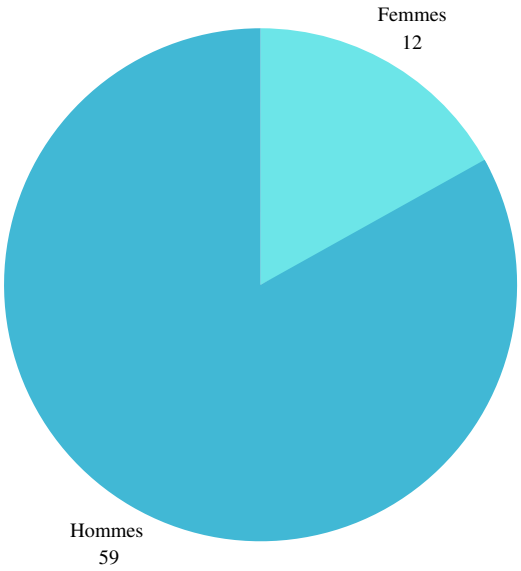

Québec

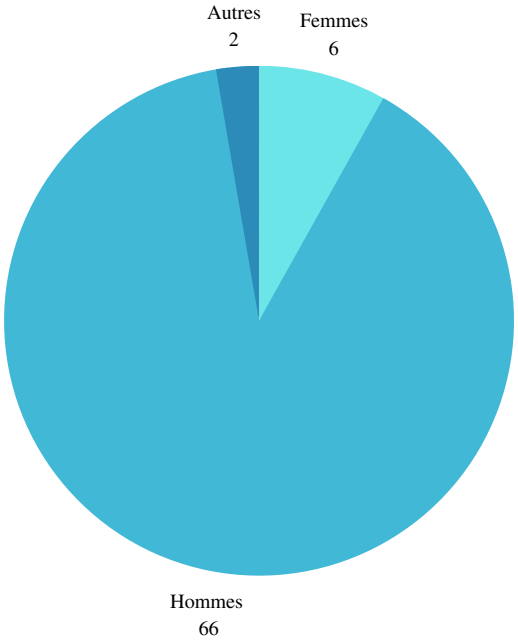

Montréal

46,90 ANS

MOYENNE D'ÂGE

Logements et chambres

Nous louons un espace d'hébergement comprenant 7 chambres, à Québec.

C'est un hébergement mixte et autonome.

Nous louons 6 logements (1 1/2) à Montréal.

Références et collaborations

Selon les besoins, nous accompagnons aussi les volontaires dans des démarches et l'utilisation d'autres services (thérapies, groupes de soutien, organismes de réintégration au marché de l'emploi, etc.), en plus d'offrir des appels d'amitié et des visites à domicile, lorsque cela est possible ou requis.

Au quotidien, nous sommes en contact direct et régulier avec des professionnels des services correctionnels, du CIUSSS, de CLSC, d'Emploi-Québec, de cliniques de santé communautaire, de ressources d'hébergement et de refuges, d'organismes de réintégration sociocommunautaires, de maisons de thérapie, de maisons de transition et d'autres services s'adressant aux personnes marginalisées et discriminées.

L'hébergement Chez Nous ! Section Québec

Notre service d'hébergement temporaire a officiellement ouvert ses portes le 7 janvier 2022. Nous avons accueilli notre première résidente le 13 janvier 2022. Entre ce moment et le 31 mars 2022, soit lors de nos trois premiers mois d'ouverture, 4 personnes ont été admises (2 femmes et 2 hommes). L'hébergement compte 7 chambres.

Durée des séjours et provenance des demandes/références

Les 4 personnes hébergées pendant cette période ont eu des séjours à durée variable, allant de 15 à 134 jours. La durée moyenne d'un séjour est de 75 jours.

Ces quatre demandes d'hébergement sont parvenues de diverses organisations, soit le YWCA de Québec, le Centre de détention Leclerc de Laval, la maison de transition Le Pavillon et le Centre de détention de Québec.

Certaines personnes ont eu à être hébergées chez des connaissances, entre le moment de leur sortie de détention et leur arrivée à notre centre d'hébergement. D'autres ont utilisé des ressources d'hébergement communautaire d'urgence pour éviter de se retrouver à la rue en attendant de trouver un hébergement plus structuré, calme et sécuritaire, correspondant davantage à leurs besoins et à leur situation. À cet effet, il est arrivé à plus d'une occasion que nous soit mentionné le manque d'alternatives lors de la sortie de détention, soit entre la rue et un logement conventionnel (qui ne constitue pas une ressource communautaire avec encadrement et présence d'intervenants). Nous sommes aussi en mesure de le constater au quotidien dans les accompagnements en relocalisation que nous effectuons auprès de nos volontaires, et ce, autant en externe qu'auprès de nos résidents.

Les logements (1 1/2) Chez Nous ! Section Montréal

À Montréal, le principal défi a été de trouver un espace d'hébergement similaire à celui de Québec. En raison de la pénurie de logements et d'espace d'hébergement, nous avons opté à une alternative afin d'éviter que des personnes dorment dans la rue.

Nous avons eu l'occasion de former un partenariat avec Interloge, reconnue comme entreprise d'économie sociale et organisme de bienfaisance. Leur mission rejoint notre but de loger des personnes à risque d'itinérance en vue d'améliorer leur qualité de vie.

Ce partenariat nous a permis de signer six (6) baux de logement de 1 1/2. Ces logements sont meublés, chauffés et éclairés.

L'objectif de ces logements est de permettre aux volontaires-résidents de se familiariser avec les responsabilités d'un logement. Tout au long de leur séjour, chaque volontaire-résident reçoit, selon ses besoins : un soutien psychosocial, les services d'un pair-aidant, un soutien à la recherche et à l'intégration dans un logement autonome.

Nous avons constaté que l'accès au logement comprend d'autres obstacles, tels que l'accès à un environnement sain, une alimentation équilibrée et saine, etc. C'est pourquoi nous pouvons les soutenir, selon leur besoin, à meubler, à payer le loyer ou à se nourrir décemment.

Nos partenaires

Ils nous font confiance et nous aussi.
Ensemble nous parviendrons à éradiquer l'itinérance.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

interloge

LE REMPART
centre d'hébergement et d'accueil

LA Maison DU Père

MISSION OLD BREWERY

PeCh
INTERVENIR AUTREMENT

Fondation famille Jules-Dallaire

SERVICE D'ALTERNATIVE À LA DÉTENTION - IMMIGRATION

Depuis 2018, la SJHQ octroie un service d'alternative à la détention pour les personnes sans statut d'immigration au Canada. L'équipe de ce service travaille en collaboration avec une équipe dédiée au sein de l'ASFC.

Dossiers traités et enjeux

L'équipe de GCSC a traité trente-trois (33) références de l'ASFC et a inscrit dix-neuf (19) participants au cours de l'année 2021-2022. On dénote une diminution de roulement de dossiers comparativement à l'année précédente. Il importe de mentionner que le nombre de dossiers traités ne correspond pas au nombre d'appels reçus et au nombre de suivis avec la personne qui contacte les intervenant.es pour certains dossiers. La moyenne d'âge des personnes que nous soutenons se situe à trente-cinq (35) ans.

Tout comme lors des années précédentes, nous avons rencontré plusieurs obstacles concernant l'accessibilité au système de santé et à l'hébergement. Nous vous invitons à lire ou relire nos rapports d'activités, la situation ne s'est pas améliorée et les défis sont toujours autant présents.

Toutefois, la COVID 19 a détérioré l'accessibilité au système de santé pour les participant.es du service, en raison de leur inéligibilité au *Programme fédéral de santé intérimaire* (PFSI) ou à la Régie d'assurance médicaments du Québec (RAMQ). En effet, plusieurs de nos participant.es ont eu de la difficulté à obtenir la vaccination contre le COVID-19. Tout en sachant que le ministère de Santé avait donné accès aux vaccins à toutes les personnes, peu importe leur statut migratoire. Par contre, lorsque nos participant.es se sont présentés sur les lieux pour se faire vacciner, plusieurs se sont vu refuser le vaccin, car qu'ils ne possédaient pas de document d'identité officiel, ni couverture médicale. Nous pouvons attribuer ces refus à un manque de communication avec l'équipe de vaccination ou l'ignorance des nouvelles directives. Par exemple, quelques-uns de nos participant.es, se voient refuser l'entrée par le garde de sécurité lors de leur arrivée, car ils ne possèdent pas un document d'identité officiel et/ou de carte d'assurance maladie. Il est à noter que même un permis de travail n'était parfois pas suffisant comme preuve d'identité. Ces refus ne provenaient pas uniquement des gardes de sécurité, mais également des infirmiers qui recueillaient les informations personnelles des participant.es et leur refusaient l'accès au vaccin, et ce, parce que ces derniers n'étaient pas informés que toute personne, peu importe son statut, avait accès au vaccin.

De plus, le Gouvernement du Québec a déclaré qu'il allait assumer les frais de soins médicaux en lien avec la COVID-19 pour les personnes qui n'avaient pas de couverture médicale. Par contre, plusieurs de nos participant.es mentionnent avoir peur d'aller à un hôpital par crainte de recevoir une facture de frais médicaux. Nous avons dû sensibiliser nos participant.es de présenter à l'hôpital dans le cas d'une urgence en lien avec la COVID-19, car leur sécurité et leur santé doivent être leur priorité. La sensibilisation auprès de nos participant.es pour l'accès aux soins de santé durant la pandémie a été un objectif atteint pour cette année.

Quant à l'hébergement, il est toujours difficile de trouver des hébergements ou des logements salubres, stables et sécuritaires. De plus, l'absence de documents d'identité et le statut précaire d'immigration nous freinent dans nos démarches de recherches d'hébergement. Il existe un vide juridique pour cette catégorie de personne qui a le droit de continuer à vivre dignement au Québec.

Toutefois, la SJQH travaille intensément pour améliorer leurs conditions de vie.

En effet, nos partenariats à l'hébergement ont été maintenus pour accueillir des personnes avec un haut ou moyen risque. Au total, nous avons quatre (4) lits de réserver toute l'année à la Maison Saint Laurent et la Maison Emmuanuel Grégroire, mais ce nombre n'est pas suffisant pour permettre de répondre à la demande. Le partenariat avec la Société Elizabeth Fry demeure toujours pour l'hébergement de la clientèle féminine. Nous avons un lit réservé pour nos clientes à haut risque avec des antécédents judiciaires.

Remarques importantes

Entre l'année 2020-2021 et 2021-2022, nous avons constaté une augmentation du nombre de références des participant.es ayant un problème de toxicomanie, ce qui nous préoccupe. Nous avons tenté de trouver des partenariats officiels auprès de plusieurs organismes en toxicomanie, sans aucun succès. Plusieurs ressources ont de nombreux critères restrictifs, tels que d'avoir un statut légal au Canada ou un accès à l'aide sociale. Malheureusement, nos participant.es ont rarement accès à l'aide sociale. De plus, un autre des critères est que la personne ne doit pas avoir commis des crimes violents. La majorité de notre clientèle ne correspond à aucun de ces critères, la possibilité de trouver une thérapie pour des participant.es est donc presque impossible à combler. Nous avons déniché une ressource qui acceptant de prendre en charge nos participants, mais cette dernière est payante et c'est à nous d'en assumer les frais. Une demande de financement a finalement été acceptée après quelque temps, mais cette démarche ayant pris quelques mois, ceci a empêché l'un de nos participants d'être libéré et ce dernier est demeuré en détention.

Quelques statistiques.

Derrière les chiffres se cachent des personnes.

Représentation des dix-neuf (19) participant.es inscrit.es au service d'alternative à la détention 2021-2022:

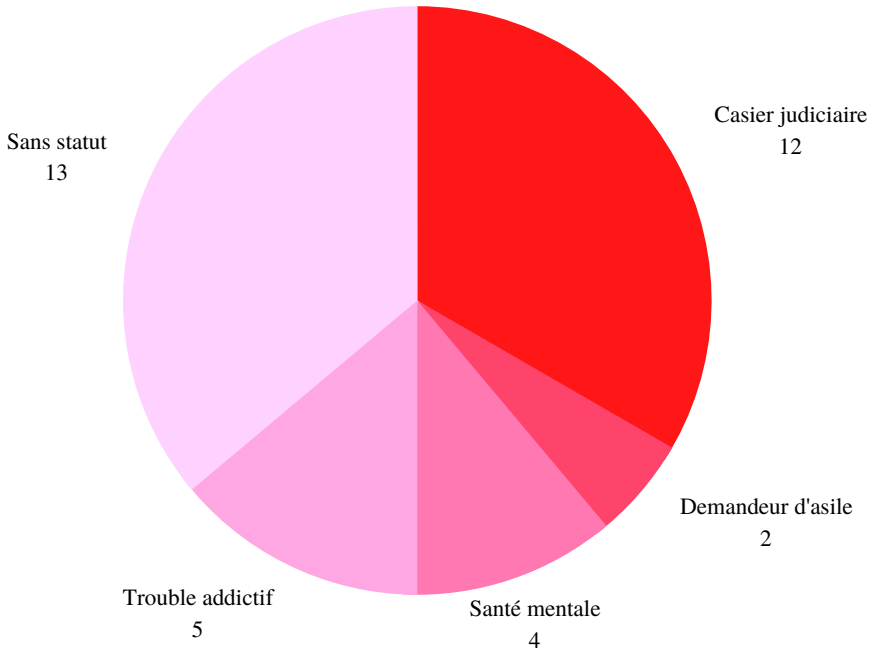

34,71 ANS
MOYENNE D'ÂGE

suite- statistque

La figure suivante illustre le soutien financier fourni aux participant.es pour leur hébergement par nombre de nuitées.

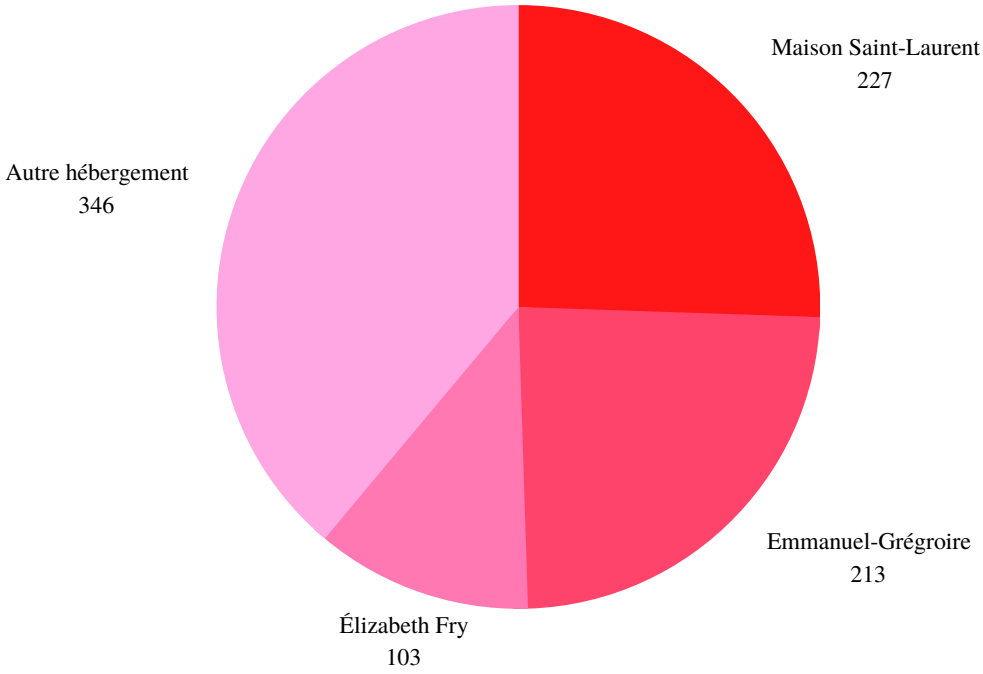

DÉMARCHES ET GESTION DES DOSSIERS

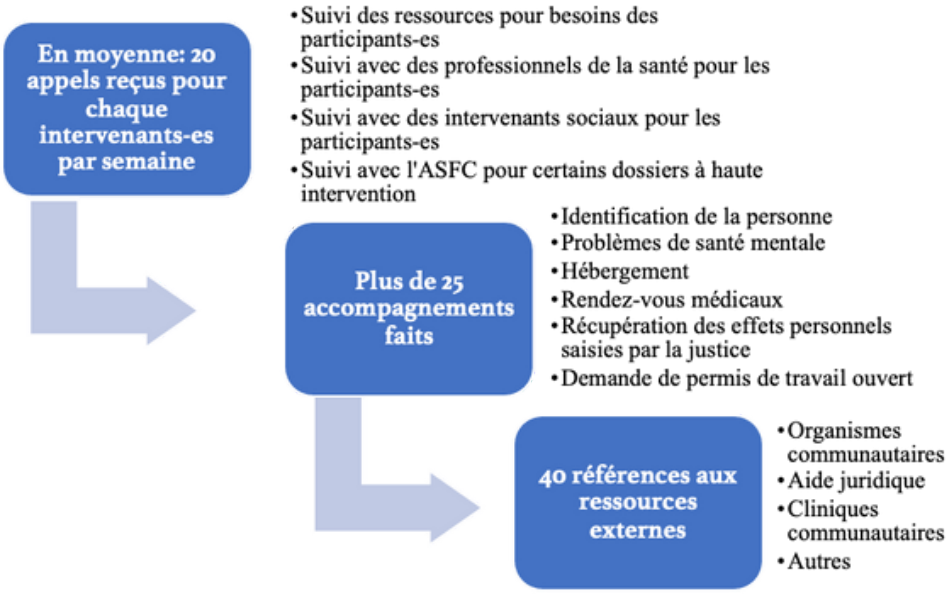

Il faut mentionner que le nombre de dossiers traités et de participant.es inscrit.es dans le programme GCSC ne reflète pas le nombre de démarches et interventions requis pour chaque dossier.

Les chiffres indiqués dans le tableau sont basés sur les notes personnelles de chaque intervenant dans le programme. Nous avons fait un total de 745 interventions auprès de nos participant.es en offrant de l'aide psychosociale, de l'aide pour l'hébergement, de l'aide à trouver des ressources pour les différents besoins de nos participant.es, une écoute bienveillante, les accompagnements faits avec nos participants.es, etc.

De plus, nous recevons des appels téléphoniques pour divers renseignements, tels que des appels provenant d'autres provinces ou d'organismes communautaires locaux pour divers services qui ne relèvent pas de nous, comme des services-conseils pour des cas judiciarisés et des services de réhabilitation communautaire.

DOSSIERS TRAITÉS AU SERVICE DU PROGRAMME GCSC

Avant de fermer un dossier et mettre un terme à nos services, nous devons regarder le respect des conditions soumises par l'équipe, si le statut d'immigration du participant.es a été régularisé, si la personne a été renvoyée vers son pays d'origine ou si la personne a été arrêtée, car elle n'a pas respecté les conditions ou a commis un délit. Ces raisons sont principalement les facteurs qui nous obligent à ne pas fermer un dossier.

Parmi les dossiers fermés, il y a eu trois (3) participants qui ont gradué du programme, car l'équipe de GCSC a estimé que ces participants avaient atteint leurs objectifs personnels et vocationnels du programme. Ils peuvent ainsi vaquer à leurs occupations en toute liberté.

Nous avons eu cinq (5) références retirées par l'ASFC. Ces références n'ont pas pu être évaluées par l'équipe des intervenants, celles-ci ayant été remises en liberté sans qu'il n'y ait de besoin pour une alternative à la détention.

RESSOURCES HUMAINES

Avec le soutien du conseil d'administration, la direction générale a entrepris des démarches en vue de réorganiser les politiques et les outils en ressources humaines.

Nous avons engagé une firme-conseil multiservices en gestion des ressources humaines et rémunération globale spécialisée dans l'accompagnement de petites et moyennes organisations.

Cette firme nous a accompagnés pour réaliser les profils des postes, développer le manuel de l'employé, réaliser la structure salariale, élaborer une politique et des outils RH, le tout dans le but d'implanter un processus structuré de gestion des ressources humaines.

L'équipe de la SJHQ est passée de 5 employés à 12 employés en l'espace d'une année.

Le CA et la direction générale veillent aux bien-être mental et professionnel de toute l'équipe. En effet, nous pouvons offrir des conditions de travail et des avantages sociaux attractifs afin de pérenniser notre expertise, dont une assurance maladie entièrement à charge de la SJHQ.

Organigramme de la Société John Howard du Québec

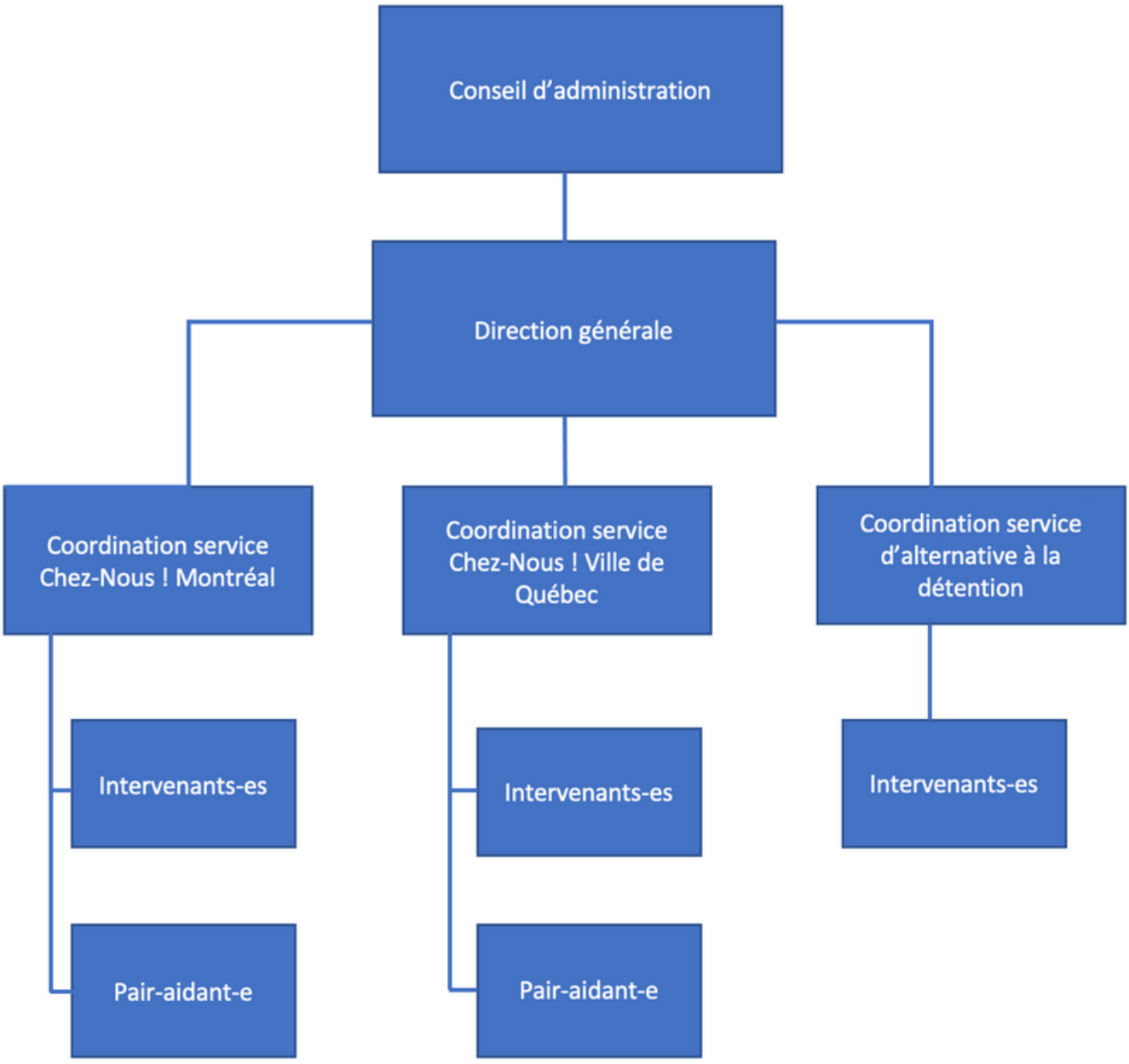

REPRÉSENTATIONS ET CONCERTATIONS

Représentations et activités:

- Participation aux Assemblées Générales de partenaires (RAIIQ, RAPSIM, ROC-03, ASRSQ, CCR, TCRI, etc)
- Comité "4H" (coordination des hébergements à la Maison Mère Mallet- Ville de Québec)
- Rencontres de ressources pour présentation des services et références potentielles
- Collaborations entre organisations pour structure de services et plans d'intervention concertés
- Participations à activités de mobilisation et de défense de droits
- Réunions des Coordinations (Québec-Montréal) et Direction générale hebdomadaire
- Rencontres d'Équipe Québec chaque semaine
- Soupers communautaires avec volontaires résidents et Pair aidant
- Matinée des volontaires dans le cadre des fêtes de fin d'année
- Animation d'un profil Facebook (messages, nouvelles, articles, présentation de l'équipe, etc.)
- Marches ou discussions autour d'un café entre le pair-aidant et les volontaires (briser l'isolement)
- Animation d'un cours sur la réhabilitation sociale
- Etc.

La direction générale et le président du CA ont également assisté (liste non exhaustive) :

- Conférence sur l'itinérance
- Accès à la justice pour les anglophones dans les pénitenciers au Québec
- Évènement en droit carcéral de la faculté de droit d'Ottawa
- Réseau sur le logement
- Consultations sur l'examen des affaires pénales du Canada
- Coalition nouveau départ pour le casier judiciaire
- Etc.

SENSIBILISATION

Webinaire 1 -

46 personnes ont participé en direct et 302 en rediffusion

Webinaire 2 -

67 personnes ont participé en direct et rediffusion indisponible

ACTIVITÉS SOCIALES

La SJHQ, c'est aussi des moments de partages et d'échanges informels, autant avec les volontaires que l'équipe de travail.

Le CA et la direction générale sont conscients que la charge mentale est importante. Nous assistons tous les jours aux innombrables défis rencontrés par les bénéficiaires de nos services.

Pour différentes raisons, nous souhaitons développer davantage de moments de plaisir et d'échanges pour que les personnes retrouvent un sourire et une dignité avant tout.

Voici quelques instants partagés, doux et simples.

SJHQ • QUÉBEC
LOUIS-DAVID
MARC
MAXIME

PROCHAINES ÉTAPES

Les membres de la SJHQ et son personnel seront engagés dans de nouveaux défis afin de permettre aux personnes judiciarisées de trouver et prendre leur place dans la communauté.

01	**Pérenniser les services d'aide, de soutien et d'accompagnement**
02	**Développer le membrariat de la SJHQ**
03	**Développer un service de placement ou supplément au loyer**
04	**Faire rayonner la SJHQ et sa philosophie**

CONCLUSION

Cette année, comme les précédentes, l'équipe de la SJHQ a été proactive et attentive aux besoins des personnes.

Nous continuons notre croissance afin d'offrir le meilleur aux personnes qui nous font confiance.

Fait saillant n°1

La confiance est la clé de toute relation humaine.

Fait saillant n°2

Les personnes incarcérées peuvent être atteintes d'un choc post-traumatique.

Fait saillant n°3

La surveillance et le contrôle freinent la réintégration sociale, l'estime et la confiance en soi des volontaires. La SJHQ l'a compris et applique sa philosophie sans jugement.

NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE MEMBRE

John Howard
THE JOHN HOWARD SOCIETY OF CANADA
La SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU CANADA

RAPSIM
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Canadian Council for Refugees
Conseil canadien pour les réfugiés

Association des services de réhabilitation sociale du Québec

RAIIQ
REGROUPEMENT POUR L'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC

ROC03
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION 03

RÉPAC-03-12
L'ÉCOLE DANS LA RUE

TCRI
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

COMPOSITION CA ET ÉQUIPES

Le Conseil d'administration compte 5 membres.

Le CA prône une gouvernance saine, démocratique et transparente afin de répondre aux besoins de la communauté au travers la province de Québec.

De plus, les membres du CA proviennent eux-mêmes de la communauté, de la population civile et du domaine de la défense des droits des personnes incarcérées, et ce, partout dans la province de Québec.

Il est important de noter que La Société John Howard du Québec est un organisme complètement indépendant de la John Howard Society of Canada.

En 2021-2022, les membres du CA se sont rencontrés à 10 reprises.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Claude Bernheim - Président
Andréjean Luc - Vice-président
Maxime Courchesne - Trèsorier Secrétaire
Charles Laurin - Administrateur
Rénée Brassard - Administrateur
Vacant - Administrateur

COMPOSITION CA ET ÉQUIPES

DIRECTION

Samira Figuigui - Directrice générale

ÉQUIPE ALTERNATIVE À LA DÉTENTION – IMMIGRATION – MONTRÉAL

Claudio Bonatto Gamio - Intervenant
Roberta Tiofack - Intervenante en communauté
Poste vacant - Intervenant(e)

ÉQUIPE DE L'HÉBERGEMENT

MONTRÉAL

Camila Sanchez Lancheros - Coordonnatrice des services de Montréal
Nathalie Alonzo-Ramazzini - Intervenante à l'hébergement
Malek Ben Ammar - Intervenant à l'hébergement
Daniel Vachon - Pair-aidant à l'hébergement

QUÉBEC

Louis-David Bourque - Coordonnateur à l'hébergement – Chez Nous !
Marc Drapeau - Intervenant à l'hébergement
Rock Poulin - Pair-aidant à l'hébergement
Annie Lachance - Intervenante à l'hébergement

PHILANTHROPIE ET RAYONNEMENT

Daniel Benson - Responsable de la philanthropie et du rayonnement

REMERCIEMENTS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec

John Howard
THE JOHN HOWARD SOCIETY OF CANADA
La SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU CANADA

Relais Famille

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Emploi Québec

Merci aux donateurs.

COORDONNÉES

La Société John Howard du Québec
945 rue des soeurs de la charité, G1R 1H8, Québec, Québec - Siège social

605 rue Filiatrault, bureau 7
Montréal, QC, H4L 3V3

http://john-howard.qc.ca/fr/

@SJHQuebec

@JohnHowardQuebec

@JohnHowardQC